

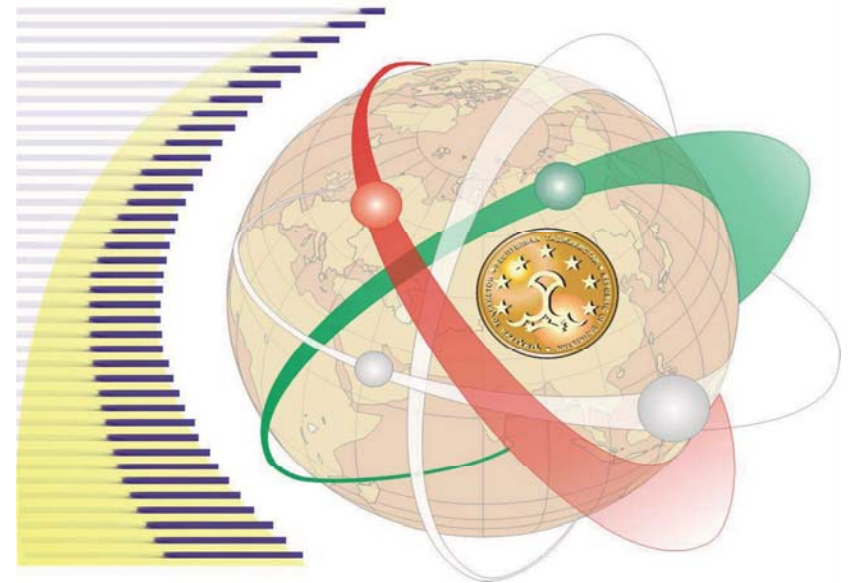


La revue scientifique
**Les Cahiers
du CBRST**

La science au service de la société

DOSSIERS

**Société
Environnement
Développement**



03 BP 1665 Tél (229) 21 32 12 63 2132 09 77

Fax : (229) 21 32 36 71

Mail : cahiersducbrst@yahoo.fr ;

cahiersducbrsi@gmail.com

Site Web : <http://www.cbrst-benin.org>

Directeur de Publication : Professeur Marc T.T. KPODEKON ; Directeur Général du CBRSI

Rédacteur en Chef : SOGLO Y. Yves **Conseiller Scientifique : Apollinaire Guy
MENSAH ; Directeur de Recherche**

Comité scientifique

| | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Pr. DARBOUX Raphael (Bénin) | Pr. FAYOMI Benjamin (Bénin) |
| Pr. BIGOT André (Bénin) | Pr. MAKOUTODE Michel (Bénin) |
| Pr. AKPONA Simon (Bénin) | Pr. TCHITCHI Toussaint Y. (Bénin) |
| Pr. LALEYE Anatole (Bénin) | Pr. OYEDE Marc (Bénin) |
| Pr. HOUNNOU Gervais (Bénin) | Pr. EDORH Patrick A. (Bénin) |
| Pr. HOUNGBE Fabien (Bénin) | Pr. CLEDJO Placide (Bénin) |
| Pr. Michel BOKO (Bénin) | Pr. DOMINGO Etienne (Bénin) |
| Pr. KOUMAKPAYI Taofiki (Bénin) | Pr. HOUNDENOU Constant (Bénin) |
| Pr. SAMBA KIMBATA Joseph (Congo B) | Pr. MENSAH Guy Apollinaire |
| Pr. GBEASSOR Messanvi (Togo) | Pr. TOSSA Joel (Bénin) |
| Pr. MASSOUGBODJI Achille (Bénin) | Pr. SINSIN Brice (Bénin) |
| Pr. AFOUDA Abel (Bénin) | Pr. GBENOU Joachim (Bénin) |
| Pr. ZOUNGRANA Pierre Tanga (Burkina) | Pr. AZONHE Thierry (Bénin) |
| Pr. ATTANASO Odile (Bénin) | Pr. TCHAMIE Tiou (Togo) |
| Pr. JOSSE Roger (Bénin) | Pr. GBAGUIDI Fernand (Bénin) |
| Pr. LALEYE Anatole (Bénin) | Pr. ANIGNIKIN Sylvain (Bénin) |
| Pr. TOUKOUROU Fatiou (Bénin) | Pr. AHANHANZO Corneille (Bénin) |
| Pr. AGBOSSOU K. Euloge (Bénin) | Pr. HONTONFINDE Félix (Bénin) |
| Pr. SOCLO Henri (Bénin) | Pr. TOUKOUROU Fatiou (Bénin) |

COMITE DE LECTURE : Prof NOUHOUAYI Albert; Prof AGBOSSOU K. Euloge; Pr AVLESSI Félicien ; Prof CLEDJO Placide; Prof da CRUZ Maxime ; Prof DIMON Biauou Fidèle ; Prof DOMINGO Etienne ; Prof EDAM Daniel ; Prof KOUNOUHEWA Basile ; Prof MENSAH G. A. ; Prof TOSSOU Okri Pascal ; Prof YAYI Eléonore ; Dr TENTE Brice; Dr YABI Ibourahima ; Dr. Zacharie SOHOU ; Pr. JOSSE Roger ; Pr. LALEYE Anatole ; Pr. OUMOROU Madjidou ; Prof BOKO Gabriel; Prof MONGBO Roch ; Prof. SOCLO Henri ; Dr ALAMOU Eric ; Dr AZANDO E. V.; Dr DOUGNON Victorien ; Dr FOURN Elisabeth; Prof GBAGUIDI Fernand;; Dr GBANGBOCHÉ A. B. ; Prof GLELE KAKAÏ Romain ; Prof TCHIBOZO Eric; Pr HONTONFINDE Félix ; Pr HOUNHOUIGAN Joseph ; Pr KPOVIESSI Salomé ; Pr OYEDE Marc ; Pr. Ag. FOLLIGAN Bénédiction ; Pr. Ag. YAO-GNANGOURA Victor ; Pr. AKPONA Simon ; Pr. ALLABI Aurel ; Pr. BIGOT André ; Pr. CHIKOU Antoine ; Pr. DARBOUX Raphael ; Pr. Fulgence AFOUDA; Pr. GBAGUIDI Fernand ; Pr. HOUNGBE Fabien ; Pr. HOUNNOU Gervais ; Prof. Ag. MOUMOUNI Hassane ; Prof AHOHOUNKPANZON Michel; Prof AINA Martin ; Prof ALLABI Aurel ; Dr BAGODO Obarè ; Dr HOUNGNIHIN Roch ; Dr GUENDEHOU Sabin ; Dr JOHNSON Christian; Dr KPOHOUE Ferdinand, Dr VISSIN Expédit; Dr GNIMADI Clément, Dr SOHOU Zacharie; Dr GBEWETOUN C. Louis; Dr AGBOKOUNOU Aristide, Dr DEGBEY Georges; Dr VIGNINOU Toussaint; Dr GIBIGAYE Mohamed; Dr YABI Fidèle; Dr OREKAN Vincent; Dr GBAGUIDI Arnauld; Dr TOKO Ismael; Dr VISSOH Sylvain; Dr HEDIBLE Sidonie, SOSSOU K. Benoît.

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



SOMMAIRE

1. **Consommation de stupéfiants chez les adolescents en milieu scolaire au Bénin : un état des lieux à Cotonou en 2016.....01**
Ferdinand M. ADOUNKPE, Luc BEHANZIN, Aurel C. ALLABI, Codjo A. KPATCHAVI
2. **Le travail de la femme dans l'environnement socio-économique béninois : les reliques d'une tradition handicapante.....29**
Edouard AHO
3. **Enjeux de requalification patrimoniale et écotouristique des villages salicoles du bas-Benin.....50**
Paul AKOGNI
4. **Education des jeunes filles en post-échec scolaire au Bénin : analyse de l'expérience du Centre Claire Amitié.....65**
Serge Armel ATTENOUKON, Guillaume Abiodoun CHOGOLOU ODOUWO, Annan ZOUGMORE
5. **Nécessité de collaboration entre les enseignants et parents d'élèves pour une amélioration des rendements scolaires dans les zones urbaines d'Abomey-Calavi.....105**
Gabriel C. BOKO, M. Max. Stephane CHAOU
6. **Décentralisation et accès à l'eau potable dans les villages de la commune de fada n'gourma : enjeux et perspective.....127**
Dramane DAHANI
7. **la connaissance de la loi pénale : enjeux dans un contexte d'inflation législative.....147**
DONOU MASSOU SIMEON Pulchérie
8. **Temporalités dans les pratiques de dépigmentation.....181**
Dimi Theodore DOUDOU, Tiewa Salimata SORO



9. **Exploring the issue of marriage decline in amma darko's beyond the horizon and the housemaid.....211**
Celestin GBAGUIDI, Adolphe KASSIN
10. **Contribution des infrastructures socio-communautaires au développement local dans les communes d'Avrankou, d'Akpro-Misserete et d'Adjarra.....230**
Germain GONZALLO, Mathieu KIKI, Sande ZANNOU
11. **Nécessité d'une actualisation du répertoire des prix de référence pour une amélioration de la gestion de la commande publique au Bénin.....257**
Zime Kora GOUNOU
12. **La gestion responsable des ressources humaines, un levier de performance marketing des entreprises.....279**
Mariette HOUNTON
13. **Impact de l'expansion des TIC sur la réduction de la pauvreté en Côte-d'Ivoire.....303**
Bassemory KONE
14. **Cloisonnement du service public de sante à la frontière de Sèmè-Kraké (Benin-Nigeria) une contribution sociologique.....329**
Pierre Codjo MELIHO, Andre AINA, Codjo Adolphe KPATCHAVI
15. **Nouvelles pratiques religieuses dans l'église catholique romaine à Cotonou : déviance ou mutation religieuse ?.....351**
Bruno MONTCHO
16. **Effets structurants des Transports en commun privés des passagers et développement du commerce de rue sur l'axe routier Lomé-Kara, un maillon du corridor Lomé-Cinkassé au Togo.....386**
Adong Tchoou NOYOULEWA, Komla Uwolowudu AMEGNA, Damitonou NANOINI



17. **Système d'échanges et monétaire traditionnel dans le pays Faafoué de 1858-1898**.....412
Sekre Alphonse GBODJE
18. **La construction sociale du pouvoir des " zoxin□ " au regard du genre et ses implications en milieu de pêche au sud-ouest du Benin**.....436
Timothee Codjo TOGBE, Emilia AZALOU TINGBE
19. **Forage artésien, menace ou opportunité dans la commune de Bopa au Benin**.....456
Dansou Pierre TOSSA, Emile Comlan BADEVOU, Roch L. MONGBO
20. **Prince HALL and the African american freemasonry**.....481
Yao Alain Darius AMOUSSOU
21. **La congestion routière comme signe d'échec de la gouvernance de la mobilité urbaine dans l'agglomération de Cotonou**.....497
Kessou Célestin LÈGBANON, Bertrand SOGBOSSI, BOCCO Michel BOKO
22. **Persistance des activités de concassage artisanal de granite dans la commune de Parakou en république du Benin**.....519
Offin Lié Rufin AKIYO
23. **L'identité professionnelle des éducateurs de lycées et collèges en Côte d'Ivoire**.....542
Kouéiwon Gaspard INANAN
24. **Facteurs explicatifs de la qualité perçue dans les établissements privés d'enseignement supérieur : proposition d'une échelle de mesure multidimensionnelle**..... 561
Dossa Theodore MEHOBA
25. **Conflit entre propriétaires et locataires a Zogbadje (commune d'Abomey-Calavi, Benin, afrique de l'ouest)** 600
Sidonie Clarisse HEDIBLE



26. **On the syntax of anaphors, pronouns and r-expressions in wolof**.....618
TAMBA
27. **Recomposition des pratiques foncières locales dans le Benin méridional : cas de la commune de Zagnanado**.....633
Charlemagne TOMAVO
28. **Introduction des énergies intelligentes : cas des compteurs communicants dans les ménages à Abidjan**.....676
Salimata BERTE, Djané Dit Fatogoma ADOU, Etienne NTAGWIRUMUGARA
29. **Savoirs réels et superstitions dans le vodun**.....694
Cossi Zéphirin DAAVO
30. **Abidjan-Adjame, première occupation spatiale et organisation traditionnelle des habitants avant 1926**.....716
Noël Moussa GONZREU
31. **L'entrepreneuriat rural des jeunes a l'épreuve des réalités socio-culturelles au benin : cas des initiatives rurales financées par le fnpeej**.....739
Dodzi Tagbéjji ADAHA, Arnould Gbaguidi, Pascal DAKPO
32. **Motivation et stratégies pour le développement des compétences chez les apprenants dans les collèges de la commune de Zè**.....759
Florentine Adjouavi HOUEDENOU
33. **Langue et recherche scientifique**.....781
Médard Dominique BADA
34. **Le management de l'inspection pédagogique en éducation physique et sportive au Cameroun**.....793
Modeste Ghislain ONOMO ONOMO; Victor SAÏDOU; Emmanuel BAKENA; Thomas ASSIENE



- 35. Evaluation de la prévalence de la peste des petits ruminants dans le département du zou au Bénin: cas de Bohicon, Djidja et Zogbodomey.....818**
Fadéby Modeste GOUISSI, Yao AKPO, Yénakpon André ALLAHIA, Souradjou OROU GOURA, Sahidou SALIFOU
- 36. Evaluation de l'évolution de la qualité microbiologique et physico-chimique des eaux de forages dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin de 2017 à 2018.....839**
Gratien BONI, Damien D.TOFFA, F. Modeste GOUISSI, Christian R. JOHNSON
- 37. Evaluation économique de l'adaptation aux changements climatiques dans la production du maïs au sud Bénin.....871**
Honorat SATOQUINA
- 38. Caractérisation des systèmes de gestion des déchets solides dans la commune de Cotonou.....896**
Ghislain F. HENNOU., Jaurès TANMAKPI, Joël HOUNGUE, Placide F.G.A. CLEDJO
- 39. Le rapport aux biens temporels : pour une construction socioreligieuse du bonheur au sud du Bénin.....914**
Jacques Evrard Charles AGUIA-DAHO

L'ENTREPRENEURIAT RURAL DES JEUNES A L'EPREUVE DES REALITES SOCIO-CULTURELLES AU BENIN : CAS DES INITIATIVES RURALES FINANCEES PAR LE FNPEEJ

ADAHA Dodzi Tagbédjé, GBAGUIDI Arnauld, DAKPO Pascal

INJEPS/Université d'Abomey-Calavi

RESUME

Intitulé « Entrepreneuriat des jeunes à l'épreuve des réalités socio-culturelles au Bénin : cas des initiatives rurales financées et accompagnées par le FNPEEJ », le présent article met en exergue les réalités socio-culturelles qui peuvent entraver l'exercice des activités entrepreneuriales en milieu rural. En effet, quoique sources de richesses culturelles et développementalistes, les représentations socio-culturelles constituent dans bien des cas, des obstacles pour l'éclosion des actions de promotion de richesses en milieu rural. Avec une méthodologie du type mixte caractérisée par 137 sujets enquêtés à travers le territoire national béninois assorti d'un modèle d'analyse de Fayolle et Gasse (2005) sur la « Socialisation entrepreneuriale » et de « L'Acteur et le Système » du Crozier et Friedberg (1977).

Mots clés : ruralité, entrepreneuriat, représentations socio-culturelles, pauvreté des jeunes, Bénin

ABSTRACT

Entitled "Youth entrepreneurship in the face of socio-cultural realities in Benin: the case of rural initiatives financed and supported by the FNPEEJ", this article highlights the socio-cultural realities that can hinder the exercise of entrepreneurial activities in the country. rural environment. Indeed, although sources of cultural and developmental wealth, socio-cultural representations are in

many cases obstacles to the emergence of rural wealth promotion actions. With a mixed-type methodology characterized by 137 subjects surveyed across the Beninese national territory accompanied by an analysis model of Fayolle and Gasse (2005) on the "Entrepreneurial Socialization" and "The Actor and the System" of Crozier and Friedberg (1977).

Key words: rurality, entrepreneurship, socio-cultural, representations, youth's poverty, Benin

INTRODUCTION

Les gouvernements successifs ont œuvré pour trouver des solutions à la question du chômage des jeunes avec des résultats mitigés (rapport, forum national des jeunes, 2007). C'est ainsi qu'au 31 décembre 2007, le FNPEEJ a été créé par décret n° 2007-652 du 31 décembre 2007 en réponse aux recommandations du Forum national des jeunes tenu à Cotonou du 08 au 10 mars 2007. L'objectif de la création de FNPEEJ était de promouvoir les initiatives entrepreneuriales des jeunes à travers le financement et l'accompagnement nécessaires de sorte que la question du chômage énoncée au-dessus puisse y trouver sa solution durable appropriée. Un engouement sans précédent des jeunes à aller à l'entrepreneuriat a été observé sur tout le territoire national au lendemain de l'ouverture des portes du FNPEEJ. Parmi ceux-ci, figurent les jeunes qui ont décidé de s'installer en milieu rural pour l'exercice de leurs activités. Cependant, ils ont été confrontés à plusieurs obstacles qui ont plombé leurs activités financées par le FNPEEJ. En effet, la vision de l'Etat qui consiste à promouvoir l'auto-emploi des jeunes et à créer la richesse n'a pas pu prospérer. En effet, après quelques mois de l'opérationnalisation de FNPEEJ, à travers le territoire national, il est observé les situations suivantes : l'abandon, la fermeture et la déperdition des projets des jeunes financés et accompagnés par le FNPEEJ suivis d'une « disparition » de certains jeunes porteurs desdits projets. Ainsi, de 2008 à 2010, 5.968.089.722 de FCFA ont été mis à la disposition de 1150 jeunes



porteurs de projets avec un an de différé de remboursement et de non-imposition. La deuxième phase dite phase de « faire-faire » a été caractérisée par un financement de 1.807.559.703 de FCFA des projets des jeunes couvrant la période de 2014 à 2016. Dans les deux cas, un taux de remboursement respectifs (6,32% pour la première phase et 20 % pour la deuxième phase dite de « faire faire ») ont caractérisé l'opérationnalisation. Au sein de l'opinion publique, on parle de l'échec du programme FNPEEJ, puisque celui-ci vient effectivement de cesser ses activités du financement pour se pencher sur les cas évoqués ci-dessus. Au-delà de ceci, se dressent les questions de tradition, de culture, des interdits, etc. qui ont couronné la mise en place des initiatives des jeunes non-instruits et déscolarisés partis s'installer en milieu rural dans l'ultime objectif de se mettre à l'abri des achats de terrain, de location de terre, des tracasseries administratives, etc. Une fois dans leurs localités respectives, les jeunes ont été confrontés aux difficultés de plusieurs ordres qui ont jalonné tout le processus de la mise en œuvre de leurs activités entrepreneuriales de leurs activités malgré leur engagement et bonnes volontés. Ces difficultés qui sont assimilables à l'échec entrepreneurial ont fait l'objet d'analyse dans le présent article en vue de mieux cerner les contours étant entendu qu'elles relèvent de la « ruralité béninoise ». A travers une étude analytique mixte, le présent article contribue donc à comprendre comment les obstacles socio-culturels puissent contribuer à l'échec entrepreneurial des jeunes.

1- Clarification conceptuelle

1.1- Jeunesse

Le mot jeune est un concept hautement discuté qui change de sens selon les périodes historiques et les contextes culturels. Différentes sciences ont souvent différentes façons de définir le mot jeunesse ou jeune. La démographie prend en compte l'âge, l'anthropologie met l'accent sur les notions de cadets et d'aînés. La biologie considère le temps de la puberté, la sociologie prend en compte la maturité d'être



marier et enfin l'approche économique met l'accent sur la capacité que l'on a de se prendre en charge. Il n'y a pas un consensus sur la définition du mot jeunesse, mais l'approche la plus commune est celle qui définit la jeunesse selon l'âge chronologique. La définition donnée par les Nations Unies est plus fréquemment utilisée. Cette définition considère comme jeune ; une personne âgée entre 15 et 24 ans. Cependant, cette définition adoptée par d'autres organisations et des Gouvernements nationaux diffèrent largement d'un pays à un autre. En Afrique, le mot jeune désigne des gens entre 15 ou 18 à 35 ans (Chigunta et al. 2005 ; Gough et al, 2013).

1.2- Emploi

Les termes, emploi et chômage sont des concepts délicats à définir. Déterminer de façon exacte les frontières entre ces concepts relève de la gageure. Cela est spécialement vrai pour des économies caractérisées par un large secteur informel, où le travail est irrégulier, non sécurisé, temporaire et précaire (Gough et al. 2013).

1.3- Initiatives entrepreneuriales ou les entreprises nouvellement créées

La polysémie des différentes notions utilisées et l'absence de consensus qui en découle nous incitent à penser qu'il existe un énorme besoin de clarification épistémologique. La notion de "nouvelle entreprise" est généralement associée, dans la littérature francophone, à celle d'"entreprise émergente", d'"entreprise naissante", d'"entreprise nouvellement créée", d'« entreprise en démarrage » ou encore d'« entreprise récemment établie » à l'image, d'ailleurs de la littérature anglo-saxonne, où la notion de "nouvelle entreprise" est souvent désignée par "new venture", "new firm", "newly founded firm", "new business", ou encore "emerging business". Ce qui dénote d'un véritable foisonnement terminologique. Plusieurs auteurs s'accordent qu'une entreprise nouvellement créée doit répondre à trois critères importants : la petite



taille, activité en démarrage et de surcroît une entreprise qui soit indépendante (Bruyat, 1993, Shelton, 2005).

Fonrouge (2012) affirme, dans une recherche récente qu'une entreprise n'est plus réputée nouvelle si:

- elle obtient des performances comparables à celles du secteur
- elle ne rencontre plus de manière dominante les problèmes et les crises liés à son jeune âge (problème de définition d'opportunités d'affaire, obtention de ressources et d'équilibre entre ressources et dépenses, crise de crédibilité, de lancement et de liquidité)

Le second critère d'identification d'une entreprise nouvellement créée, à savoir la "nouveau", tient lieu à la notion de cycle de vie empruntée à la théorie des organisations. Comme tout organisme vivant, l'entreprise a un cycle de vie, comportant des stades de développement, dont la conception, la gestation, la naissance, la croissance, le déclin et la mort. A cet égard, l'entreprise nouvellement créée serait une entreprise qui a dépassé la phase de conception et de gestation et qui, de surcroît, se situe à la fin de la phase de démarrage. Généralement, les deux logiques (celles de l'entreprise et de l'individu) sont complémentaires, les créateurs tentent de construire un projet d'entreprise cohérent avec leur projet de vie. Cependant, il peut y avoir antagonisme et dans ce cas, on observe une lutte entre les intérêts de l'individu et ceux de l'organisation. Le présent article se penche, beaucoup plus, sur les entreprises se trouvant au stade de lancement et financées par le FNPEEJ au sens donné par Gartner (1992) puisque ce stade est le plus déterminant dans la réussite ou l'échec d'une entreprise (Lorrain et Dussault, 1988). S'agissant du 3^{ème} critère d'identification d'une entreprise nouvellement créée, il tient lieu aux typologies d'entrepreneuriat mises en place par Bruyat (1993) ou Bantel (1998) ou encore Heirman et Clarysse (2004), lesquelles parviennent à identifier des configurations très intéressantes associables à différentes stratégies et modes de croissance. Quatre situations génériques de création d'entreprises ou archétypes ressortent de la typologie proposée par Bruyat (1993) : une création d'entreprise peut être le fruit d'un essaimage; d'une franchise; d'une reprise ou encore



d'une création *ex nihilo*. La notion d'essaimage désigne le soutien apporté par une entreprise à ses salariés pour la création ou la reprise d'une entreprise (Gartner 1985). Deuxième type de création d'entreprise est la création par franchise. Cette dernière met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant cette formule (Paturel 2010). La création en/ou par franchise n'étant pas une création pure et dure mais plutôt d'une imitation d'un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné, on a exclu ce type de création de notre champ d'étude d'autant plus que la création en franchise bénéficie d'un accompagnement important de la part du franchiseur ce qui limite les risques inhérents à la création d'entreprises nouvelles. Dernier type de création d'entreprise selon Bruyat est celui issu d'une création "ex nihilo". Il s'agit d'une expression latine signifiant « à partir de rien ». Cette forme renvoie non seulement à une indépendance juridique de la nouvelle entreprise créée car ne reposant sur aucune structure préexistante, mais également à la nature innovante de la nouvelle activité entreprise puisque reposant sur l'exploitation de moyens et technologies. Ce type de création présente une différence de taille avec les autres formes (Fayolle, 2003) l'organisation n'existe pas auparavant, il s'agit de création innovation-aventure qui laisse entendre des niveaux élevés de changement et de nouveauté respectivement pour le créateur et l'environnement; raison pour laquelle ce dernier type de création et financée par le FNPEEJ constitue l'étude de cas de notre présente recherche.

1.4- Représentation socioculturelle

L'expression présente une ressemblance avec celle de représentation collective utilisée par E. Durkheim (1912). C'est en reprenant ce concept de Durkheim que J.à Maisonneuve (1965) le considère « comme un univers d'opinions dont la double vocation est de permettre un repérage dans l'environnement matériel et social et d'assurer une communication entre les membres de diverses communautés ». Cette explication peut être plus simplifiée. En fait,



le concept de « représentation socioculturelle » désigne l'ensemble des idées, croyances et valeurs qui se rencontrent dans un groupe social partageant la même culture. Nous dirons aussi que c'est un groupe de mots qui désigne l'ensemble des idées vérifiables scientifiquement ou non et qui justifie un comportement dans un groupe d'acteurs appartenant à une société et à une culture donnée.

1.5- Milieu rural

Ce concept regroupe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes. Autrement dit, il désigne les zones situées en dehors des grands centres urbanisés. Le terme « rural » s'oppose à « urbain », comme si les deux phénomènes sont distincts. Cette opposition est plus théorique, académique, rhétorique que réelle et relève de faits historiques conjoncturels. Cette opposition semble s'appuyer plus sur une conception spatiale, un découpage géographique que sur une vision analytique d'ensemble. Le milieu rural englobe les groupes sociaux qu'on appelle généralement paysans. Ceux-ci ont leur logique qui se trouve caractéristique de leur comportement propre à eux. En effet, la spécificité du milieu rural se situe dans une diversité d'attitudes, de traditions socioculturelles, de liens avec la nature et de caractéristiques économiques et environnementales dont l'origine est principalement basée sur l'agriculture et la sylviculture. Cette spécificité lui procure une attractivité et doit donc être préservée. Car de nos jours, le milieu rural est en voie de transformation et assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisirs, de dépaysement et de vie alternative, notamment pour les habitants des grands centres urbains.

2- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche a pour but d'analyser les facteurs d'échec des initiatives entrepreneuriales des jeunes au Bénin, en partant du cas FNPEEJ. Pour ce faire, la méthode adoptée pour conduire ce travail est mixte c'est-à-dire qu'elle est à la fois du type qualitatif et quantitatif car l'un sans l'autre ne pourra pas, à lui seul, nous



permettre d'appréhender en profondeur les préoccupations pour les lesquelles nous cherchons des réponses. En effet le fait que nous questionnons les informateurs, nous nous entretenons avec eux, revêt un caractère particulièrement sensible et parfois émotionnel. Ce qui préoccupe dans la réalisation de ce travail, loin d'être la quantité, le nombre d'informations ou des données recueillies, est ce qui est dit (parole), fait (actes et comportements), et vu (observation).

La méthode de type qualitatif se propose ainsi dans le cas d'espèce, d'étudier les différents facteurs (sociaux, culturels, environnementaux, politiques, économiques, etc.) qui expliquent les échecs de l'entrepreneuriat des jeunes et qui émoussent le développement de l'esprit d'entreprise (disparition du jour au lendemain des initiatives entrepreneuriales, orientation des financements vers d'autres centres d'intérêt non prévus par le programme, abandon des initiatives appuyées au profit de la fonction salariale, etc.). Cette La méthode de type quantitatif a permis d'avoir une idée claire de la catégorisation des jeunes ayant bénéficié du dispositif du FNPEEJ ensuite, d'apprécier la proportion des différents types de jeunes en termes d'abandons, de disparus, etc. au profit de l'emploi salarial ou non et, enfin, d'identifier ceux qui sont restés et qui remboursent ou non le financement obtenu pour la mise en œuvre de leurs initiatives respectives.

2.1 Echantillon et échantillonnage

Il est composé :

- des bénéficiaires de FNPEEJ qui sont les principaux acteurs parce qu'ayant bénéficié des appuis (financiers et techniques) du FNPEEJ et ayant remboursé ou non les crédits à eux octroyés. C'est parmi eux que figurent les jeunes bénéficiaires qui ont abandonné ou non leurs initiatives entrepreneuriales au profit des emplois salariaux ou non. La recherche des informations auprès de ces derniers a permis de comprendre et d'apprécier les éléments constituant l'échec ou non des initiatives (abandon ou poursuite de l'initiative, le remboursement des fonds d'appui ou non, etc.)



- les gestionnaires et des personnes ressources qui sont composées des responsables en charge du Ministère de l'emploi des jeunes, des membres du Conseil d'Administration de FNPEEJ sont composés de différentes couches socioprofessionnelles, des responsables gestionnaires de FNPEEJ, les responsables des institutions de microfinance ayant contracté avec le FNPEEJ, Les personnes ressources, expertes en entrepreneuriat des PME

Pour constituer l'échantillonnage, deux types de techniques ont été utilisées : la technique de l'échantillon par choix raisonné et celle de l'échantillon par réseau (boule de neige). La technique de l'échantillon par choix raisonné est appliquée aux sujets à enquêter constituant la population d'enquête, hormis les bénéficiaires du FNPEEJ. Cette technique d'investigation est choisie en vue de cibler directement les personnes indiquées auprès de qui l'on peut recueillir des informations justes, variées et optimales. Pour ce faire, les postes occupés et jugés stratégiques de par le niveau d'implication dans diverses structures et/ou institutions lors de l'opérationnalisation du FNPEEJ ont constitué les critères de choix portés sur des personnes enquêtées. La technique est l'échantillon par réseau encore appelée boule de neige est consacrée aux promoteurs bénéficiaires du financement et d'accompagnement du FNPEEJ au cours des deux phases de son opérationnalisation à savoir de 2008 à 2010 et de 2014 à 2016. Elle a été utilisée car la liste disponible des jeunes bénéficiaires de FNPEEJ ne nous a pas été accessible. En outre, il a été constaté par la suite que les jeunes débiteurs sont en réseau et se communiquent entre eux et à chaque fois que le Gouvernement prend une décision à leur encontre pour leur faire rendre gorge, ils développent des stratégies pour s'en échapper...

Répartis sur tout le territoire national, les jeunes débiteurs du FNPEEJ disposent d'une association informelle qui constitue un creuset dans lequel ils discutent et sont des jeunes mobiles qui nécessitent qu'on aille vers eux où ils se trouvent sur le territoire national. Pour recueillir donc les données auprès de ces derniers, il faut alors passer par l'entremise de leur « association » qui leur



confère un regroupement d'autant plus qu'on ne dispose pas de leurs coordonnées, d'où le choix de l'échantillon par réseau encore appelé boule de neige. La taille de l'échantillon des bénéficiaires promoteurs de FNPEEJ répartis sur tout le territoire national est alors de 126 sujets. Quant aux sujets ayant trait aux acteurs gestionnaires et personnes ressources issus de l'échantillon par choix raisonné, ils sont au nombre de 11 et se présentent comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : taille et composition de l'échantillonnage des sujets enquêtés

| Techniques d'échantillon utilisées | Nombre de sujets enquêtés |
|---|---------------------------|
| Choix raisonné | 11 sujets |
| Échantillon par réseau (boule de neige) | 126 sujets |
| Total des enquêtés | 137 sujets |

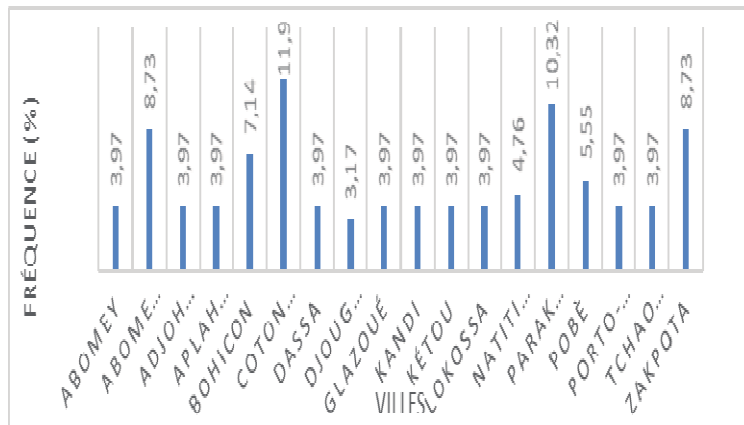
Source : enquête de terrain, 2016 à 2018

2.2 Collecte des données et traitement des résultats

Dans la présente recherche, l'enquête par questionnaire, les observations directe et indirecte, l'entretien directif, l'entretien semi-directif, le focus group et le récit de vie constituent les principales techniques utilisées. En rapport avec les techniques de collecte d'information, il est élaboré les outils suivants : le questionnaire, les supports de l'observation, (la grille de l'observation), les guides d'entretien dont la bonne conduite requiert : l'administration des questions, la prise de notes et l'écoute. Le traitement des données a consisté d'abord à en un dépouillement manuel minutieux au fur et à mesure de la collecte des données (dépouillement, numérotation et codage). Les informations recueillies sur le terrain ont été enregistrées et ordonnées en fonction des variables et de leurs modalités. Ensuite, il a été procédé à la triangulation des informations collectées pour la vérification des informations en

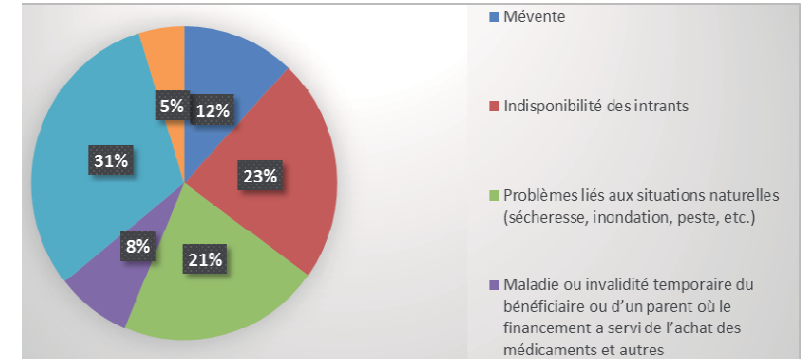
fonction des différentes sources afin de ressortir les points communs et ceux spécifiques à chaque variable. Aussi, les données issues des guides d'entretien, sont-elles minutieusement, à l'aide d'un support magnétique, pu être enregistrées. Ces supports magnétiques ont été retranscrits fidèlement sur un papier pour être exploités dans la partie de l'analyse des résultats. Par ailleurs, le logiciel Word est utilisé pour la saisie des textes, Excel pour l'encodage des données et la réalisation des graphes, SPSS pour obtenir les tableaux de fréquence et d'effectifs et Arc View pour la réalisation des cartes. Enfin, nous avons procédé à l'analyse et au commentaire des faits.

3- RESULTATS



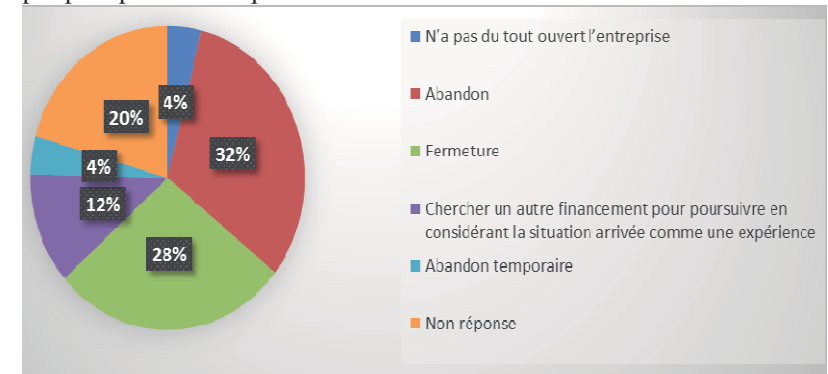
Graphique 1: Localités de mises en œuvre des initiatives financées

Le graphique ci-dessus présente les localités (villes) des initiatives financées et accompagnées des jeunes. Il ressort que les 19 villes qui ont fait l'objet d'investigation, les 12 départements du Bénin y sont couverts. Ce qui donne un caractère national au travail effectué.



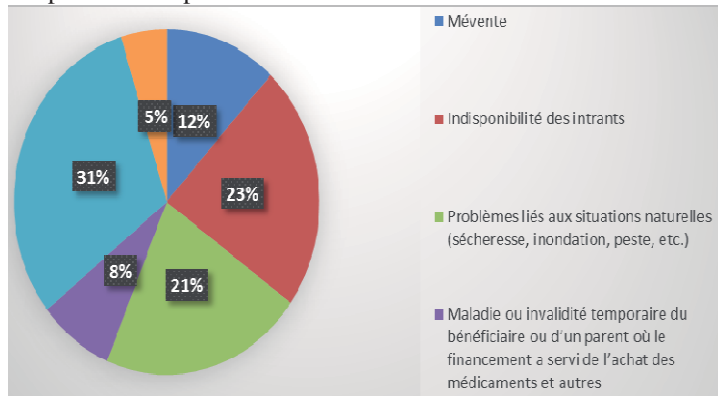
Graphique 2: Nature des problèmes rencontrés

Le graphique renseigne sur sources des difficultés rencontrées par les acteurs bénéficiaires. En effet, 31% disent avoir été confrontés aux problèmes de représentations socio-culturelles contre 21% qui parlent des d'ordre naturel tels que la sécheresse, l'inondation, la peste, etc. 23% disent qu'ils n'ont pas eu accès aux intrants pour réussir leurs entreprises et 12% parlent de mévente. Enfin 5% n'ont pas pu répondre à la question.



Graphique 3: Comportements décisifs des acteurs bénéficiaires face aux difficultés

Les résultats montrent que 28% des personnes interrogées ont préféré fermer leur site de production face aux difficultés et 32% ont abandonné. 20% n'ont pas répondu à la question contre 12% qui ont considéré leurs difficultés (échec) comme une expérience et ont préféré opter pour la recherche d'un autre financement en vue de poursuivre les activités. Enfin, 4% ont dit avoir abandonné temporairement pour bien réfléchir.



Graphique 4: Nature des problèmes rencontrés

Le graphique renseigne sur sources des difficultés rencontrées par les acteurs bénéficiaires. En effet, 31% disent avoir été confrontés aux problèmes de représentations socio-culturelles contre 21% qui parlent des d'ordre naturel tels que la sécheresse, l'inondation, la peste, etc. 23% disent qu'ils n'ont pas eu accès aux intrants pour réussir leurs entreprises et 12% parlent de mévente. Enfin 5% n'ont pas pu répondre à la question.

4- DISCUSSION

4.1- Des représentations socio-culturelles, obstacles majeurs à l'initiative entrepreneuriale des jeunes

Les résultats issus des investigations ont révélé l'existence des

représentations socio-culturelles qui ont constitué des obstacles dans la réalisation des projets des jeunes, notamment du groupe des non-scolarisés et des déscolarisés. En effet, les résultats du graphique n°4 mettent en exergue les facteurs poignants qui entravent les réalités socio-culturelles. Parmi ces facteurs, figurent les facteurs socio-culturels qui sont en tête et qui représentent 31% des causes énoncées par les résultats. Ceci montre que les facteurs socio-culturels sont donc au-dessus des facteurs auxquels les jeunes entrepreneurs sont confrontés. Ils constituent des situations problématiques pour le développement des initiatives des jeunes en milieu rural.

La manifestation de ces facteurs se traduit souvent par certaines pratiques connues de « rétrogrades » et d'« arriéristes » où la haine, la jalousie, la méchanceté gratuite, la sorcellerie négative, etc. en sont les éléments constitutifs. Le manque d'entente, de symbiose, de l'amour, de solidarité, de cohésion sociale et familiale, etc. en sont les sources de ce mal. Les initiatives rurales des jeunes ainsi financées par le FNPEEJ n'ont pas pu s'échapper à cette réalité qui caractérise les villages. Quoique le milieu rural reste un monde d'héritage et d'avenir, il lui est difficile de s'échapper à la réalité. En effet, il existe certainement des valeurs de la culture africaine susceptibles de constituer des forces motrices pour la création d'entreprise. Quelles sont ces valeurs? C'est à cette question que Kessy (1998) tente de répondre. De l'héritage culturel et des obstacles au développement de l'entreprise, il tire les éléments suivants : la mentalité communautaire et l'esprit de groupe, le sens de la discipline, le contrat de confiance, le sens de l'hospitalité, l'enthousiasme et l'engagement. L'aspect positif que Kessy retient de la primauté de la collectivité sur l'individu est qu'elle permet d'assurer la cohésion sociale et de cultiver le sens de la solidarité, en créant un climat de confiance et d'entraide par une gestion efficace des conflits sociaux éventuels.

Loin d'être exhaustive, cette liste ne prend pas en compte la particularité des différents groupes socioculturels composant les



diverses nations. En effet, le comportement économique, tributaire de la culture, peut varier d'un groupe socioculturel à l'autre selon les valeurs admises par le groupe et transmises à ses membres au cours de leur éducation. C'est ainsi que, sur le plan entrepreneurial, des groupes socioculturels plus dynamiques coexistent avec d'autres qui le sont moins.

Il s'avère donc que l'activité sociale du processus de création est indissociable du contexte socioculturel, lequel varie d'une culture à une autre, d'un groupe socioculturel à un autre. Les valeurs, les systèmes de perceptions et de significations déterminent d'une certaine façon les comportements d'affaires. Cependant, contrairement aux travaux de Kessy, la question de réalités socioculturelles en tant qu'éléments d'identité communautaire et de « fierté d'appartenance » à un groupe social ne comporte pas que des « valeurs » mais aussi des traits caractéristiques qui peuvent entraver le processus normal développementaliste. C'est ainsi que les structures familiales, les coutumes, les valeurs, les normes culturelles et religieuses, l'état d'esprit au niveau de la famille et du groupe socioculturel favorisent ou, au contraire, bloquent, entravent, ou limitent le potentiel de création d'entreprise. Les jeunes bénéficiaires du fonds public pour la promotion entrepreneuriale, ont, dans l'investissement dans l'entrepreneuriat rural, été confrontés aux obstacles culturels de conséquences fâcheuses.

En effet, des cas réels et pratiques ont été rencontrés sur le terrain dans les villages où lesdits jeunes ont installé leurs projets. Les cas les plus alarmants ont fait l'objet de récit de vie et de témoignage qui révèlent l'intensité des représentations socio-culturelles comme obstacles pour la mise en œuvre en succès des initiatives des jeunes financés par le FNPEEJ

On m'appelle A. James. J'ai 28 ans et père de deux enfants. J'ai abandonné les études en classe de 1^{ère} faute de moyens et suis parti suivre une formation en élevage de porc dans le centre de Songhaï sis à Savalou. Je suis sorti major de ma promotion à l'époque et c'est ainsi qu'il m'a été demandé de postuler pour le financement du FNPEEJ, ce que j'ai fait. Et



j'ai eu la chance d'avoir obtenu le financement du FNPEEJ courant 2008. Un montant de 3 millions de FCFA, débloqués en une seule tranche. Le fait qu'il y a des terrains gratuits chez moi au village, j'ai décidé de rentrer au village pour réaliser mon projet. Je suis rentré chez moi à Zakpota dans mon village où j'ai érigé mon site d'élevage sur une partie du terrain de mon feu père. Tout allait bien et les animaux se multipliaient normalement. Cependant, quand j'ai commencé par vendre mes animaux, je ne fais qu'utiliser l'argent dans les maladies. Tantôt c'est mon enfant qui est malade tantôt c'est ma femme qui est malade. Et à chaque fois que je finis de vendre 4 à 5 porcs pour acheter les médicaments, la personne guérit. Mais deux semaines plus tard, le mal reprend de plus bel. C'est ainsi que progressivement j'ai vidé tous mes animaux pour traiter mon garçon. Intrigué par cet de chose, j'ai pu m'approcher de l'un de mes oncles paternels pour leur poser le problème, puisque mon père ne vit plus. Il m'a répondu qu'en réalité, que l'élevage du porc et la consommation de sa viande est un interdit dans la famille. Il poursuit en me disant qu'il serait mieux pour moi de laisser tomber cet élevage pour faire autre chose...sinon je n'ai qu'à m'apprêter au pire. Cette situation m'a traumatisé et j'ai dû abandonner le site pour partir au Nigéria avec ma petite famille de peur de se faire appréhender par les agents du FNPEEJ qui n'ont pas cessé de m'appeler pour le remboursement. J'ai vu mon rêve, celui de devenir un grand éleveur, brisé à cause de cet obstacle socio-culturel. Mes parents étaient désemparés ; mon oncle a tout fait. Il a même consulté pour voir si c'est possible pour que je puisse continuer l'élevage ailleurs hors du village mais l'oracle a refusé. Voilà comment j'ai contracté de dette à FNPEEJ. Mais je compte la payer tôt ou tard afin de faire cesser de citer mon nom parmi les débiteurs.

Source : A.H., 27 ans, Tchoulouhoué, enquête du terrain, 2016-2018

A la lumière de ce qui précède, il y a lieu de noter que les



représentations socio-culturelles existent et sont réelles. Cependant, si elles sont de nature à constituer des obstacles pour le développement, elles méritent d'être revues afin de leur trouver un véritable antidote. Le paradoxe est que les villages se meurent de faim et de rayonnement culturel vendable, pendant ce temps les représentations socio-culturelles dictent leurs lois au mépris de l'évolution du monde. Les localités caractérisées par les activités agricoles sont celles dans lesquelles les gens meurent de faim alors qu'il n'y a pas eu de guerre ni de calamités naturelles.

Si les jeunes doivent faire des efforts en luttant pour leur avenir et qu'au final, ces efforts soient soldés à des considérations socio-culturelles anti-développementalistes, il y a lieu de réinventer alors notre culture, nos traditions et nos identités, car une tradition qui ne nourrit pas l'homme, qui ne l'élève pas et qui ne l'humanise pas, reste tout sauf une tradition. Par ailleurs, les représentations socio-culturelles n'ont pas souvent manqué de faire blocage au succès à l'initiative des jeunes dans les villages où les jeunes ont érigé leurs sites de production. Elles se manifestent sous diverses formes. En effet, un jeune, n'ayant pas pu s'en sortir à cause de la peste porcine qui est venue dévaster son élevage, se confie en ces termes :

« J'ai eu à bénéficier du financement du FNPEEJ à travers un SFD du nom de RENACA. J'ai obtenu 3 millions et j'ai bien démarré mes activités au point où mes animaux ont connu une multiplication rapide. Un jour j'ai alors décidé de commencer par vendre mes animaux pour agrandir le site. Effectivement, j'ai pu commencer par vendre. Mais il y a un constat que j'ai fait. Le jour où je vends un animal, mon enfant tombe malade ou soit quelqu'un vient me demander de lui prêter de l'argent dans la soirée. Puisque lorsque quelqu'un vient acheter, tous les villageois le voient, mon site d'élevage étant au fond, tout le village est traversé avant d'accéder chez moi. Je suis donc constamment soumis à cette réalité que j'essaie de gérer tant bien que mal. Si j'ai choisi installer mon site d'élevage au village ici, c'est parce que la parcelle devant abriter le projet n'est pas à acheter. C'est



une parcelle héritée. Or en voulant rester ailleurs, il faut acheter la parcelle ou bien ou te la loue très chèrement. C'est donc pour ça que je suis resté chez moi ici pour réaliser mon projet et c'est le cas chez tous les jeunes qui restent au village pour faire leurs activités. Par finir ce qui m'a exterminé, c'est la visite d'une délégation des autorités de FNPEEJ, des SFD et d'autres qui sont venus me rendre visite pour apprécier mon site d'élevage. Ils sont rentrés dans le site et ont tout visité et m'ont encouragé de continuer sur la même lancée. Après leur départ, au lendemain, mes animaux ont commencé par mourir et en moins d'une semaine, j'ai perdu 87 têtes de porcs. C'est comme ça que je suis tombé. J'ai informé les gens de SFD qui sont venus voir mais n'ont rien fait pour m'aider. Au contraire, un mois plus tard où l'échéance de mon premier remboursement est arrivée, ils ont commencé par venir me réclamer leur dû sachant tout ce que j'ai vécu. Je leur ai promis que je vais vraiment les payer mais de me donner le temps de me retrouver d'abord. On en était là quand une ONG au nom de free life est venue pour accompagner les jeunes entrepreneurs à travers des formations. J'y ai pris part et au terme, j'ai bénéficié d'une subvention de 300 mille francs. C'est avec ce fonds que j'ai repris mes activités et aujourd'hui je suis déjà à 17 têtes de porcs. Donc voilà comment on peut tomber et se relever si on a un appui. Pour finir, je voudrais dire que je n'ai même pas échoué car j'ai considéré cet échec comme une expérience de vie », données de terrain, 2016-2018.

De ce récit de vie, il apparaît que les représentations socio-culturelles sont de divers ordres mais constituent des goulots d'étranglement à l'essor des initiatives entrepreneuriales. Dans le cas des financements des initiatives des jeunes, il apparaît comme un facteur qui est source de l'échec. Cependant, des cendres de l'échec l'on peut construire le succès en en tirant leçons. En effet, d'une part, l'échec est considéré comme une réelle opportunité d'apprendre en évitant de répéter les mêmes erreurs (Cannon & Edmondson, 2005 ;



Cope, 2011) comme la capacité de l'entrepreneur à réévaluer ses connaissances précédentes en intégrant l'information sur les raisons pour lesquelles son entreprise a failli, en vue de gérer plus efficacement sa prochaine entreprise (Shepherd, 2003).

CONCLUSION

Il convient de noter que les représentations socio-culturelles sont des socles identitaires sur lesquelles se reposent la « codification sociale » des individus d'un groupe social partageant généralement le même espace géographique. Cependant, quoique caractérisant les valeurs identitaires des groupes humains telles que démontrées par divers auteurs notamment par Kessy (1998), il convient de retenir que les représentations socio-culturelles sont aussi sources d'obstacles et d'échec de promotion d'actions développementalistes notamment en matière de promotion entrepreneuriale. Il serait utile d'avoir regard divergent et approfondi sur les représentations socio-culturelles afin d'arriver à sérier les bons grains de livret du point développementaliste. Ceci contribuerait de façon significative, à la lutte contre la faim et la misère en milieu social réputé rural.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. Bruyat, C. (1994). *Contributions épistémologiques au domaine de l'entrepreneuriat*. Revue Française de Gestion, n°101, pp.113-125.
2. Bruyat, C. (2000). *Éléments de réflexion pour la mise en œuvre de systèmes d'appui à la création d'entreprise*. Les cahiers de l'ERFI, n°15, pp.9-21.
3. Carrier, C., Raymond, L., Eltaif, A. (2004). *Cyberentrepreneuriat : a multiple cases study*. Journal of Entrepreneurial Behaviour and research. (JEBR), 10: 3, pp. 349-363.
4. Casson, M. (1991). *L'entrepreneur*. Editions Economica, Paris.
5. Chigunta, F. & Schnurr, J. & James-Wilson, D. & Torres, V. (2005). *"Being "real" about youth entrepreneurship in Eastern*



- and Southern Africa: implications for adults, institutions and sector structures*. ILO Working Papers 993786523402676, International Labour Organization
6. Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). *L'Acteur et le Système*. Paris: Editions du Seuil.
7. Fayolle, A. (2004). *Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre*. Edition DUNOD, Paris.
8. Fayolle, A. (2005). *Introduction à l'entrepreneuriat*. Edition DONUD, Paris.
9. Fayolle, A. (2006). *Devenir entrepreneur : des enjeux aux outils*. Edition VILLAGE MONDIAL.
10. Fonrougue, C.(2012). *La nouveauté de l'entreprise peut-elle être compensée par l'âge de l'entrepreneur ?*Fabienne Bornard, Revue Française de Gestion.
11. Kessy, M.Z.(1998). *Culture africaine et gestion de l'entreprise moderne*. Abidjan : centre d'édition et de diffusion africaine (CEDA), Côte d'Ivoire.
12. Shepherd, D.A. (2003). *Learning from business failure: propositions about the grief recovery process for the self-employed*. *Academy of Management Review*, vol.28, n°2, pp.318-329.